

**SÉMINAIRE TRANSNATIONAL A GIJÓN (ES) - 25, 26 et 27 JUIN 2008  
EN PARALLÈLE AVEC LES 8<sup>ES</sup> RENCONTRES REFORME**

## **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

**MERCREDI 25 JUIN 2008 (FLC P.A. à RIBERA DE ARRIBA)**

### **VALIDATION DEFINITIVE DU RAPPORT DE LA PHASE 2 DU PROJET**

Le rapport remis aux participants est validé sous réserve de quelques corrections :

- le BZB souhaite retravailler le résumé des enquêtes et les inclure dans le document de la phase 2 (possible, mais le résultat doit être transmis au CCCA-BTP en anglais et en français),
- le FORMEDIL est prié de préciser la définition du tuteur interne et du tuteur externe, car ces deux notions ne sont pas clairement expliquées dans le texte.

**Le rapport définitif de la phase 2 est disponible en français et en anglais sur le site [www.copilote.org](http://www.copilote.org).**

### **RAPPORT DE LA PHASE 3 DU PROJET**

Il a été rappelé que l'agence Europe Éducation Formation France mettait l'accent sur l'ancrage de cette phase du projet dans la perspective de la professionnalisation durable des formateurs d'entreprise<sup>1</sup> et il est indispensable d'aboutir à un mode opératoire précis, permettant une utilisation effective du référentiel des activités et des compétences du tuteur dans les petites et moyennes entreprises de la construction de tous les pays du partenariat.

Les travaux de la phase 3 ont été menés par le CIEP (CR2i), en collaboration avec son opérateur et par le BZB. Toutefois, la synthèse entre les différentes parties des travaux n'est pas faite. Par conséquent, il est urgent d'aboutir à la finalisation des travaux et à la production d'une synthèse unique, assortie d'un mode opératoire pour l'utilisation pratique des productions.

---

<sup>1</sup> Extrait de la synthèse de l'évaluation du rapport intermédiaire, communiquée par l'agence (24 avril 2008) : « La conception du référentiel repose sur la démarche européenne de la professionnalisation durable qui s'inscrit dans le processus de Copenhague de 2002. Plus précisément, il est conçu selon la méthode mise au point dans le cadre du projet Leonardo COMINTER qui constitue une méthode solide et fructueuse du travail ».

Les éléments déjà fournis doivent permettre au promoteur du projet de procéder à une synthèse définitive qui **sera communiquée aux partenaires fin juillet 2008 (en français) et fin août (en anglais)**. Le CIEP prendra à sa charge les frais de traduction en anglais.

Utilisations possibles :

- outil de motivation des tuteurs, moyen de choisir un tuteur adapté (inspirateur des tuteurs, instrument pour susciter des vocations),
- support pour créer des descriptifs nationaux de la fonction tutorale et pour concevoir des référentiels de formation des tuteurs d'entreprise,
- opportunité pour mieux négocier les cahiers des charges entre les commanditaires et les fournisseurs des actions de formation, pour mieux segmenter la formation (p.ex. formations initiales, perfectionnement professionnel, formations communes destinées aussi bien aux formateurs d'entreprise qu'aux formateurs de centres de formation),
- contribution à l'amélioration de l'image des métiers de la construction grâce au tutorat plus efficace, car mieux structuré,
- moyen de renforcer les liens entre les deux lieux de formation (centre de formation et entreprise formatrice),
- possibilité d'enrichir des outils créés par différents partenaires (p.ex. *Guide du tuteur*, publié récemment en Espagne par la FLC PA),
- instrument précieux pour remettre à jour les outils existants, rafraîchir les outils et les simplifier (les systèmes et les outils se sont rajoutés, en se complexifiant, et il faut maintenant les remettre à plat), pour réformer les systèmes de formation existants,
- point de départ pour des démarches de certification, dans le cadre de la professionnalisation durable des formateurs d'entreprise, outil permettant de reconnaître les compétences acquises dans le cadre formel et non formel.

Par ailleurs, il est indispensable d'engager une réflexion sur l'usage effectif des productions par les entreprises concernées : quelle forme et quels contenus sont à leur communiquer et comment organiser une campagne de communication avec les chefs d'entreprises (l'un des objectifs de la phase 4).

## ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PHASE 4 DU PROJET

Les phases précédentes ont permis d'identifier des pistes précises et réalistes pour la phase 4, essentielle à la réussite globale du projet.

Les partenaires ont mis l'accent sur les productions attendues qui leur paraissent essentielles :

- schéma pour un centre des ressources en ligne pour les formateurs d'entreprise (inspiration générale : site COPILOTE, à partir duquel chaque partenaire crée son propre site) – outil simple où la navigation doit être aisée,
- outils d'auto évaluation pour les tuteurs d'entreprise (inspiration : QUALICARTE suisse),
- outils d'évaluation de la progression de l'apprenant en entreprise (cadre formel et informel : compétences professionnelles, vitesse d'exécution, comportement au travail, comportement social de l'apprenant),
- outils d'aide à l'accompagnement des tuteurs d'entreprise, conçus et mis à la disposition des formateurs de centres de formation (p.ex. comment aider le tuteur d'entreprise à évaluer le jeune avec des outils simples, sans trop de guides difficiles à lire et trop longs),
- procédures et outils d'évaluation de l'apprentissage par l'apprenti lui-même (ceci existe en Suisse et en Suède).

Mission d'appui aux formateurs d'entreprise : ce sont les partenaires sociaux qui peuvent décider, dans chaque pays, qui doit assumer cette mission. Toutefois, il est difficile d'envisager un seul profil de l'accompagnant. Le BZB considère, par exemple, qu'il faut appliquer un raisonnement par métier et établir une liste des personnes responsables de chaque secteur.

Par ailleurs, les centres de formation, ou des organisations professionnelles, devraient tenir des listes des formateurs d'entreprise à jour, afin de pouvoir leur proposer des actions d'accompagnement bien ciblées. Actuellement, de telles listes n'existent que rarement ou ne sont pas actualisées régulièrement.

## **PLAN DE VALORISATION DU PROJET ET DISSEMINATION DES RESULTATS**

Deux nouveaux outils de communication sur le projet ont été créés :

- l'affiche de présentation des objectifs et des grandes lignes des productions attendues (format A3),
- la fiche de présentation de chaque production attendue à l'issue du projet (format A4).

Ces documents sont disponibles sur le site [www.copilote.org](http://www.copilote.org) en français, en anglais et en allemand. Chaque partenaire pourra les traduire dans sa langue nationale, afin de l'utiliser lors des manifestations et pour des envois utiles à la diffusion des résultats auprès des cibles visées.

Par ailleurs, **chaque partenaire est tenu de retourner, pour le 31 août 2008, une fiche actualisée des manifestations nationales** servant de supports pour la diffusion de l'information sur le projet COPILOTE (voir fiche jointe).

En outre, chaque partenaire devra veiller à ce que la partie de son site propre consacré à la présentation du projet soit à jour, y compris pour ce qui concerne toutes les productions déjà disponibles.

Les partenaires doivent programmer, d'ores et déjà, toutes les traductions dans leurs langues nationales, afin de les réaliser avant le 30 septembre 2008 (date de clôture du projet). Ces documents doivent également être transmis au promoteur.

L'agence Europe Éducation Formation France a informé le CCCA-BTP que la Commission européenne avait ouvert une base de données en ligne permettant aux promoteurs d'inscrire et actualiser régulièrement les résultats de leurs projets. Ce site est désormais opérationnel et disponible à l'adresse suivante : <http://www.adam-europe.eu/>. L'objectif est la diffusion des résultats du programme Leonardo da Vinci et de ses projets et à ce titre ADAM est ouvert à tout projet pilote. COPILOTE fera partie de cette base.

Les partenaires sont également informés que certains promoteurs potentiels s'intéressent au projet COPILOTE pour intégrer ses résultats dans des projets futurs sur le tutorat d'entreprise. Il s'agit donc d'une preuve que le site [www.copilote.org](http://www.copilote.org) est consulté par des organismes extérieurs et que l'information qu'il contient est facilement accessible.

Pour finir, il a été rappelé que la rédaction d'une brochure d'information sur les résultats du projet COPILOTE (à diffuser en 2000 exemplaires) avait commencé avec la présence de la rédactrice en chef d'Inffo Flash du Centre Inffo (France), partenaire du projet. Cette brochure sera largement diffusée auprès des lecteurs d'Inffo Flash en septembre 2008. Sa version anglaise sera également disponible.

## SEMINAIRE FINAL

Le séminaire final de valorisation aura lieu à **Krefeld le 25 septembre 2008, dans les locaux du BZB**, selon le programme joint (déjà diffusé avec une demande de confirmation de réservation d'hôtel). Ce ne sera pas une réunion technique, mais une journée de réflexion sur les utilisations possibles et sur les suites à donner aux résultats. C'est la raison pour laquelle la présence des personnes extérieures au projet, y compris celle des agences française et allemande, est essentielle à la réussite de la journée de valorisation.

**Chaque partenaire aura à préparer ce séminaire et les instructions plus détaillées à ce sujet seront diffusées vers la fin du mois d'août 2008.**

Il est indispensable de confirmer sa présence, en renvoyant le bulletin d'inscription, déjà diffusé, directement au BZB avant le 31 juillet 2008.

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET AUTRES CONSEILS POUR LE RAPPORT FINAL

Suite aux résultats de l'évaluation du rapport intermédiaire, communiquée par l'agence Europe Éducation Formation France, l'attention des partenaires est attirée sur les faits suivants :

- certains partenaires présentent des frais de déplacement élevés (FLC PA, CIEP-CR2i, CREDIJ, BYN),
- le taux d'utilisation d'un ordinateur portable accepté ne doit pas excéder 50% sur la totalité du projet, par conséquent, les taux d'utilisation déclarés supérieurs doivent être réduits pour ne pas dépasser le plafond de 50% (même observation concernant les accessoires, scanners, écrans informatiques, etc.),
- les contrats de sous-traitance avec chaque prestataire doivent être fournis.

Par ailleurs, il est rappelé aux partenaires de **bien respecter les dépenses prévues à l'intérieur de chaque grande catégorie budgétaire (A, B, C – voir le budget pour le détail)**. Comme le stipule le manuel administratif et financier, seules les compensations à l'intérieur d'une grande catégorie sont possibles. Ainsi, il est possible de transférer des fonds du poste « consultation d'experts » vers le poste « traduction et interprétariat » par exemple. En revanche, aucune compensation n'est possible entre le poste « salaires » et « sous-traitance » ou « fonctionnement ». Tous les partenaires sont priés de respecter cette règle en établissant les rapports financiers définitifs.

Pour ce qui concerne **la processus d'évaluation du projet** (tâche confiée au CREDIJ), le rapport final doit impérativement contenir une partie décrivant la progression du projet grâce à la veille mise en place :

- quel accompagnement méthodologique : nature, étapes, efficacité,
- quelle évolution des orientations et des productions suite aux conseils données,
- quel rapport entre l'investissement engagé (part financière attribuée au CREDIJ) et la valeur ajoutée du projet grâce à l'accompagnement méthodologique,
- productions précises de l'évaluateur.

Par conséquent, **l'évaluateur devra fournir au promoteur son rapport d'activité, contenant les parties énoncées ci-dessus, pour le 31 octobre 2008 au plus tard**. Bien entendu, le promoteur continue à fournir au CREDIJ toutes les productions liées au COPILOTE, soit directement, soit par le site [www.copilote.org](http://www.copilote.org).

## JEUDI 26 JUIN 2008 et VENDREDI 27 JUIN 2008 (GIJÒN)

### **PARTICIPATION AUX 8<sup>es</sup> RENCONTRES REFORME (des actes seront publiés par le FLC PA)**

Points essentiels pour la valorisation du projet COPILOTE (des documents de présentation ont été communiqués aux 200 participants, représentant la construction en Europe, ainsi que la formation professionnelle dans ce secteur) :

- place du projet COPILOTE dans le cadre plus global des projets européens impulsés par le réseau REFORME et dans la stratégie globale de formation professionnelle (projets mobilité, valorisation et diffusion de résultats, grands projets d'ingénierie pédagogique),
- participation aux travaux de l'atelier 2 : qualité des formateurs de centres de formation et d'entreprise, où des modèles d'accompagnement des tuteurs d'entreprise, y compris le projet COPILOTE, ont été présentés, l'accent ayant été mis sur les aspects suivants :
  - qualité des formateurs et des tuteurs – clé de réussite de nos systèmes de formation,
  - obstacles à la mise en œuvre des systèmes d'accompagnement des tuteurs d'entreprise,
  - moyens de communication avec les tuteurs d'entreprise,
  - critères d'efficacité des systèmes d'accompagnement,
- exportation des travaux de l'atelier 2 dans une perspective de professionnalisation durable dans le cadre du programme de formation tout au long de la vie.



**Leonardo da Vinci**

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

